



Traité Ketouvat

Michna 1 - Chapitre 1

בְּתוּלָה נִשְׂאָת לַיּוֹם הַרְבִּיעִי, וְאֶלְמָנָה לַיּוֹם הַחֲמִישִׁי. שְׁפָעִמִים
בַּשַּׁבָּת בְּתֵי דִינִין יוֹשְׁבֵין בְּעִירוֹת, בַּיּוֹם הַשְּׁנִי וּבַיּוֹם הַחֲמִישִׁי, שְׂאָם
הָיָה לוֹ טַעֲנַת בְּתוּלִים, הָיָה מְשַׁכֵּים לְבֵית דִּין:

Une vierge se marie le mercredi et une veuve le jeudi ; car deux fois par semaine les tribunaux siègent dans les villes le lundi et le jeudi, et si l'époux avait à intenter un procès au sujet de la virginité, il pourrait le présenter dès le matin aux juges.



Voyons plus clair

Les éditions Torah-Box sont heureuses de vous présenter l'ouvrage « Voyons plus clair ». La révolution de l'information est en marche. Information en continu, réseaux sociaux, politisation masquée, accessibilité immédiate et notifications...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions